



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE
PAR VIDÉOCONFÉRENCE LE 14 JUILLET 2021 À 19:00**

Personnes présentes :

Mme Marie Ignaczak, présidente
Mme Marie-Claude Barbe
M. Jean-Philippe Côté
M Vincent Perron
Mme Mélanie Pettigrew

M. François Bienvenu, conseiller technique

Personne(s) absente(s) :

Mme Hélène Bergeron

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
 - 2. Adoption de l'ordre du jour**
 - 3. Adoption du procès-verbal**
 - 4. Sujets**
 - 4.1 PIIA – Rénovation d'un centre commercial planifié – 1020 boulevard du Lac (lot 1821277)
 - 4.2 PIIA – Aire de stationnement à l'intérieur d'un secteur en forte pente et des bandes de Protection – 197, chemin du Tour-du-Lac
 - 4.3 PIIA – Construction à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente– 13 chemin des Glacis
 - 4.4 PIIA –Construction à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente– lot 1 497 214 (chemin du Tour-du-Lac)
 - 4.5 Point de discussion - Suivi du conseil
 - 5. Date des prochaines réunions du CCU**
 - 6. Varia**
 - 7. Clôture de la réunion**
-
- 1. Ouverture de la réunion**

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19:00.
 - 2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté tel que présenté



3. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre du 16 juin 2021 a été accepté tel que rédigé.

4. Sujets

4.1 PIIA - Rénovation d'un centre commercial planifié - 1020 boulevard du Lac

Le comité consultatif reporte la formulation d'une recommandation concernant la demande de permis 2021-00302, numéro de lot 1 821 277, concernant la rénovation d'une constituante d'un centre commercial planifié (soit la zone d'entrée de la Caisse Desjardins) à une séance ultérieure pour les motifs suivants :

- les membres du comité souhaitent éviter de créer un précédent concernant la personnalisation d'une unité d'un centre commercial planifié qui s'éloignerait de façon trop importante du concept architectural qui prédomine sur l'ensemble du bâtiment. En ce sens, les membres observent que;
 - le maintien en bandeau du matériau de revêtement extérieur existant au bas du mur de l'alcôve d'entrée et du mur latéral a pour effet de créer une combinaison de couleurs qui ne se retrouve pas dans les autres unités du centre commercial planifié;
 - le remplacement du matériau de recouvrement extérieur d'une partie de la façade latérale brise l'unité de cette façade.
- les membres soulignent l'apport positif de la plantation prévue devant la façade principale du bâtiment, ainsi que du revêtement de bois projeté qui s'harmonise au bâtiment existant;
- les membres du comité reconnaissent l'intérêt de retirer la structure métallique (sous le soffite et la colonne ajourée) de l'alcôve d'entrée bien que travaux auront pour effet de briser l'unité du concept de présentation des enseignes du centre commercial planifié.

4.2 PIIA - Aire de stationnement à l'intérieur d'un secteur en forte pente et des bandes de protection - 197 chemin du Tour-du-Lac

Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de permis 2021-00409, numéro de lot 1497123, concernant l'agrandissement de deux aires de stationnement situées dans une bande de protection d'un secteur de forte pente (Règl 198-06, art. 55.3).

4.3 PIIA - Construction à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente - 13 chemin des Glacis

Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de permis 2021-00335, numéro de lot 3812912, concernant la construction d'une galerie et d'une piscine hors terre, ainsi que l'installation d'un spa dans une bande de protection d'un secteur de forte pente (Règl 198-06, art. 55.13).

4.4 PIIA - Construction à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente – lot 1 497 214 (chemin du Tour-du-Lac) -

Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de permis 2020-00810, numéro de lot 1497214 (chemin du Tour-du-Lac), concernant la construction d'une résidence unifamiliale isolée dans un secteur de forte pente et des bandes de protection (Règl 198-06, art. 55.13), l'aménagement d'une aire de stationnement à l'intérieur d'un secteur en forte pente et des bandes de protection (Règl 198-06, art. 55.3) et la construction d'un balcon sur pilotis, pieux et autres structures à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente (Règl 198-06, art. 55.11).



4.5 Point de discussion - Suivi du conseil

5. Date de la prochaine réunion du CCU

La prochaine réunion du CCU sera le 4 août 2021.

6. Varia

Le conseiller technique mentionne les dossiers qui devraient être à l'étude lors des prochaines séances du comité et indique qu'une séance spéciale pourrait avoir lieu dans la deuxième ou troisième semaine du mois d'août selon la disponibilité des membres.

7.1 Clôture de la réunion

Clôture de la réunion à 21:05.

Mme Marie Ignaczak, présidente

M Vincent Perron, secrétaire temporaire